

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 23 MARS 2021 EN VISIO

Présents : ABONEM Sandrine, BONNET Jocelyne, CHIRI Maxime, CLAVERIE Amélie, HEBERT Véronique, MICHEL Virginie, ODILE Valérie, VOURC'H Lucie

Excusés : AUTRIC Valérie, AVINSAC Agnès, BIRAUD Claire, DUMONTHIER Charlotte, MARTHE Sandrine

Absents :AUDIBERT Sylvie, SAADI Hadidja

Après une année sans se réunir liée à la situation sanitaire, le groupe de travail infirmier de l'APSP s'est réuni en visio ce mardi 23 mars de 10h à 12h.

Après une connexion sans difficulté, nous abordons l'ordre du jour :

-Valérie ODILE rappelle que le groupe de travail est rattaché à l'Association Pour les Soins Palliatifs et invite chaque membre du groupe à s'affranchir de la cotisation annuelle.

-le groupe est informé des outils de communication développés par l'APSP notamment Facebook et rappelle la prochaine visio conférence du 29 mars 2021.

-Amélie CLAVERIE nous fait un retour sur la demande unique d'admission en USP sur trajectoire et la réunion avec l'ARS. Celle-ci nous informe des difficultés rencontrées par les équipes de travail au niveau national dans les années passées et le manque de consensus. L'APSP doit se mettre en lien avec la SFAP afin d'avoir un état des lieux de la situation des régions.

-Nous abordons le travail de recherche entrepris avant la pandémie pour lequel nous avons continué durant les mois passés à s'entretenir par mail.

Pour mémoire, en janvier, le questionnaire validé par le CA de l'APSP concernant la prise en charge des symptômes d'inconfort en fin de vie pour les infirmières libérales est envoyé par l'intermédiaire de l'ordre infirmier de la région sud à tous les IDEL. Peu de réponses sont parvenues en février. L'ordre infirmier est de nouveau sollicité pour renvoyer le questionnaire aux IDEL. Nous

obtenons 73 réponses. Jocelyne BONNET nous informe que les infirmiers libéraux reçoivent à l'heure actuelle de multiples sollicitations par la sécurité sociale, les CPTS ... en lien avec la crise sanitaire; ce qui encombre les boites mail des professionnels. Ce qui serait une explication au peu de réponses reçues. Nous nous interrogeons alors sur la pertinence des résultats sur un si petit nombre de réponses. Face à cette situation, Sandrine ABONEM et Jocelyne BONNET, faisant chacune partie d'un CPTS, inviteront les IDEL à y répondre.

Nous analysons les réponses du questionnaire. Ce qui en ressort est :

- Les questionnaires ont été remplis par des professionnels sensibilisés aux soins palliatifs et qui se sont retrouvés en difficulté lors de la prise en charge des patients en fin de vie au domicile
- Les différentes voies d'abord sont connues par la majorité des professionnels mais que les IDEL sont confrontés aux pratiques des médecins prescripteurs souvent pas formés
- Les symptômes de fin de vie qui engendrent des difficultés aux infirmiers libéraux sont par ordre d'importance : la douleur, l'agitation, la dyspnée et la détresse respiratoire, la comitialité, l'anxiété et la confusion.
- Les difficultés de terrain émanent en grande partie du manque d'interlocuteur médical, du manque de prescriptions anticipées ou/et du manque de prescriptions de l'acte infirmier
- Les commentaires des professionnels ayant répondu aux questionnaires ont pour thématiques : nécessité d'un travail en coordination avec les médecins généralistes, manque de lits de soins palliatifs dans certains départements de la région, identification des infirmiers libéraux formés aux soins palliatifs, manque d'informations sur l'existence des réseaux de soins palliatifs

Suite à l'analyse des réponses du questionnaire, le groupe de travail ide de l'APSP décide :

- De faire part des résultats de cette enquête à

1-l'APSP pour réfléchir avec le CA sur la nécessité de créer des formations pour les IDEL et les médecins généralistes. Sandrine ABONEM ,qui fait partie du CA du réseau de Soins Palliatifs 13 ,nous apprend que c'est un axe prévu par ce dernier. Pourquoi ne pas mutualiser les formations avec l'APSP pour toucher les professionnels de toute la région ? Cette idée sera proposée lors du prochain CA de l'APSP.

2-l'ARS .Un courrier sera rédigé par Véronique HEBERT et présenté au prochain CA de l'APSP.

- La nécessité de créer un outil d'aide à la prise en charge des symptômes en fin de vie chez les patients au domicile. Nous concluons que chaque symptôme fera l'objet d'une fiche descriptive, concrète et efficiente qui sera expliquée lors d'une présentation courte en visio et annexée sur le site de l'APSP afin d'être consultable par tous.

Sur chaque fiche, les coordonnées des réseaux de la région apparaîtront.

- Notre prochaine réflexion portera sur le développement des Prescriptions Anticipées Personnalisées émanant des services hospitaliers.

Avant que la réunion s'achève, nous convenons de nous réunir par visio le mardi 20 avril de 14h à 16h.

Pour le groupe,

Valérie ODILE